

PROCES VERBAL CONSEIL D'ECOLE N°1

VENDREDI 4 NOVEMBRE 2011

PRESENTS :

Mme BILY, directrice de l'école

Mmes JULIEN, PAPIN, LEROY DIAS, LECOMTE et GAINARD, BEAUMIER, PERCEVAULT enseignantes

Mmes GUERIN, DUBOIS, Mrs ETIEVE, SAINT JEAN, GEDOUIN, BOUDIA, parents élus

Mr DAIGUSON, DDEN

Mr DURANTON, adjoint aux affaires scolaires

Mmes CHARRAUD et CHERON, atsems

EXCUSES :

Mr FABIUS, IEN

Mr SEGUIN, Maire de Tiercé

Le conseil d'école débute à 18h00. La directrice remercie les participants de leur présence. Un tour de table permet la présentation des membres présents.

1. Rôle du Conseil d'Ecole

Mme la directrice rappelle le rôle d'un conseil d'école en faisant référence au BO n°39 du 25 octobre 1990. Elle en souligne la nécessité et les points qui peuvent être abordés. Le conseil d'école, sur proposition de la direction :

- vote le règlement intérieur
- donne son avis sur tout ce qui concerne la vie de l'école
- donne son accord pour l'organisation complémentaire éducative, sportive ou culturelle.
- est informé sur la composition des classes.

Il se réunit au moins une fois par trimestre ou à l'initiative de la directrice ou du directeur, du maire ou à la demande des deux tiers de ses membres.

2. Les élections

Conformément aux directives de l'Inspection Académique, les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école se sont déroulées le vendredi 14 octobre 2011 de 8h45 à 12h15 et de 13h15 à 16h45. Une seule liste de 14 personnes s'est présentée pour six sièges à pourvoir.

Les résultats se soldent ainsi :

111 votes exprimés sur 293 inscrits, soit une participation de 37,88%. En 2010, la participation était de 42%. Un bulletin n'a pas été validé (blanc ou nul). Les parents figurant sur la liste sont donc élus pour une période d'une année, jusqu'aux prochaines élections de 2012 (octobre prochain). Ils sont les représentants de l'ensemble des parents. Ils se réuniront lors des trois conseils d'école de deux heures chacun (un par trimestre). Seuls 6 membres sont autorisés à siéger au Conseil d'Ecole.

3. Bilan de sécurité

Une alerte incendie a eu lieu le 30 septembre 2011. L'évacuation s'est bien passée. Reste posé le problème du volume sonore de l'alarme et du fait qu'il existe toujours le bouton qui doit rester appuyer manuellement.

Un nouveau plan de sécurité – incendie sera prochainement livré à l'école.

4. Règlement intérieur

Après lecture, le règlement est approuvé.

5. Bilan de rentrée.

160 élèves sont inscrits. 6 TPS arriveront en janvier.

Un élève bénéficie d'une AVS.

La répartition des classes est la suivante :

Classe 1 : PS1/PS2 : Karine BILY, Virginie PERCEVAULT

Atsem : Armelle CHARRAUD

21TPS / 5 PS

Classe 3 : PS2/MS : Cécile JULIEN, Stéphanie BEAUMIER

Atsem : Hélène CHERON

22PS/4MS

Classe 4 : PS2/MS : Chloé PAPIN, Stéphanie BEAUMIER

Atsem : Valérie ALBERT

13PS/13MS

Classe 5 : MS/GS : Anne Leroy Dias

Atsem : Audrey GAULTIER

12MS/15GS

Classe 6 : GS

Hélène LECOMTE

Atsem : Martine ROBERT

27 GS

Classe 7 : MS

Sylviane GAINARD

Atsem : Sylvie QUARTIER

28 MS

6. Aide personnalisée

Cette année, deux plages horaires ont été mises en place pour accompagner les enfants :

- comme les années précédentes, le matin de 8h20 à 8h50

- le soir, de 16h45 à 17h15.

Le matin, les enfants dont les parents ont accepté le dispositif de l'aide personnalisée et qui sont à la garderie, sont récupérés par les Atsems pour être à l'école à 8h20.

Présentée au conseil d'école et acceptée.

7. *Projet cirque*

Cette année, notre thème commun sur l'école est le cirque. Comme chaque année notre exposition de fin d'année ainsi que le spectacle sera en relation avec ce thème.

D'autre part, après accord et aide des différentes instances (IA, Mairie, Association des parents d'élèves) une école cirque aura lieu dans les locaux du 27 février au 3 mars.

Financement :

Ce projet s'élève à 10 290 €

La mairie et l'apeep sont prêts à financer à hauteur de

8650 €. Il faut savoir que vu le prix de ce projet, aucune autre sortie payante (bus ou entrée) ne sera faite.

Une participation financière de 12 € sera demandée pour chaque enfant de l'école.

Si nous devons obtenir un surplus, une participation moindre sera demandée à l'apeep.

8. *Questions des parents*

1. *Qui décide des horaires d'ouverture de l'école ? La Mairie ou l'Inspection Académique ?*

Les deux.

Explication : pour changer les horaires d'une école sur une commune, il faut faire un référendum et avoir un accord d'horaires de la part de toutes les écoles de la commune.

Ensuite, il faudra obtenir l'approbation de la mairie et de l'inspection académique.

2. *Serait il possible de respecter les horaires d'ouverture du portail lors de l'ouverture le matin (à 8h50) ? (De nombreux parents ont des impératifs professionnels et il est important pour eux d'y arriver à l'heure, même si certains parents eux-mêmes sont régulièrement en retard et ne respectent pas les horaires de l'école).*

Le personnel enseignant pense ouvrir à l'heure les portes de l'école. Il se peut cependant que certains matins, l'école soit ouverte quelques secondes en retard. Nous proposons aux parents de noter les jours où, selon eux, l'école serait ouverte trop tard.

3. *Y a t il une organisation spécifique pour le passage aux toilettes des enfants en début d'après midi avant la sieste dans le bâtiment en préfabriqué. Certains parents ont signalé beaucoup d'agitation à cause en particulier du lieu peu fonctionnel.*

Au retour de cantine, les petites sections sont amenées directement dans le bâtiment pour passage aux toilettes, puis les moyens vont également aux toilettes quand tous les bus sont de retour. En effet, beaucoup d'enfants se retrouvent au même moment dans les couloirs de ce bâtiment, mais matériellement il n'est pas possible de faire autrement.

4. *Le papier toilette ainsi que les lingettes sont il à disposition des enfants ? Il a été signalé des problèmes intimes chez certaines petites filles.*

Pour les grands et les moyens (bâtiment neuf) le papier est à disposition des enfants. Pour les petits, le papier est distribué.

5. Certains parents qui ne viennent pas habituellement à l'école sont prêts à prendre des RTT pour accompagner les classes à la bibliothèque ou lors des sorties scolaires. Serait il possible d'avoir les dates suffisamment à l'avance pour qu'ils puissent s'organiser ?

Certaines collègues ont fait passer dans les familles un planning d'inscription à la bibliothèque, les autres s'engagent à le faire.

En ce qui concerne les sorties (fin d'année), la priorité est en général donnée aux parents qui aident toute l'année. D'autre part, le choix peut également se faire en fonction du comportement des enfants vis-à-vis de leur parent.

6. Serait il possible d'afficher les comptes-rendus du conseil d'école sur le panneau d'affichage ?

Oui, nous rappelons cependant que ce compte rendu circule dans toutes les familles qui signent après lecture.

7. Serait il possible de déplacer le panneau d'affichage à l'extérieur ? Cela permettrait une meilleure diffusion des informations notamment pour les parents attendant devant l'école et ayant quelques minutes pour le lire ?

Il existe deux panneaux différents. Un dans l'enceinte de l'école, un à l'extérieur de l'école (celui de l'apeep). Il faut que l'on se renseigne, pour savoir si légalement nous pouvons déplacer le panneau d'affichage de l'école hors de l'enceinte scolaire (les informations qui y sont divulguées peuvent elles être lues par n'importe qui ?)

8. La Charte des Atsems a-t-elle été approuvée par l'ensemble du personnel de l'école.

Cette charte, écrite en fin d'année scolaire dernière, a été transmise à l'IA. Mr Fabius, inspecteur de la circonscription d'Angers VI a avalisé cette charte en disant qu'elle était conforme aux textes en vigueur et que nous étions invités à la présenter au Maire de Tiercé.

9. Qu'en est il de la réflexion concernant le traçage situé devant l'école ?

Sur ce parking, le traçage prendra en compte l'école, mais aussi la gare et les bus.

Ce parking comprendra donc :

- une partie dédiée à l'école
- une partie dédiée à la gare
- une partie dédiée aux bus

Ce sont cependant de gros travaux qui sont prévus et qui prendront en compte dans un même temps le réaménagement de la route et du trottoir.

Ces travaux sont prévus sur 2012/2013

10. Serait il possible sur ce parking d'installer un sens de circulation avec une entrée et une sortie différentes ? (A signaler que la hauteur du portique du côté de l'entrée gare est relativement basse et ne permet pas à toutes les voitures de passer).

Voir question précédente

11. Qu'en est il des travaux concernant la mise en conformité au niveau des eaux qui devaient être réalisés pendant l'été ?

Les travaux commencent aux vacances de Noël et se termineront aux vacances de février.

12. Qu'en est il des travaux concernant la rénovation du trottoir situé devant l'école ? En mai dernier la mairie avait pris en compte logiquement notre demande ?

Voir question n°9

13. Certains parents ont réitéré leur question concernant le manque d'eau chaude dans les toilettes du bâtiment en préfabriqué ainsi que dans les classes. Peut il y avoir une évolution à ce sujet ?

Refus catégorique de la mairie. Deux raisons sont avancées pour expliquer ce refus :

- Souci de capacité électrique
- On évite de réaliser des petits travaux, car ce sont des classes qui à terme seront complètement repensées.

Les prochains conseils d'école auront lieu :

- Vendredi 9 mars 2011
- Vendredi 8 juin 2011.

La secrétaire de séance,
Cécile JULIEN

la directrice de l'école,
Karine BILY